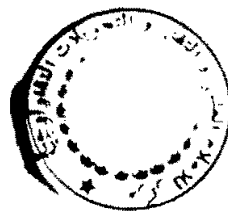




Institut de Recherche
d'Informatique
et d'Automatique



SPECIFICATIONS FONCTIONNELLES DES
STATIONS DE TRANSPORT DU RESEAU CYCLADES
PROTOCLES ST*ST

SCH 502*3 - MAI 1973 -

IST

1046

Domaine de Voluceau
Rocquencourt
78150 - Le Chesnay
Tél. 954.90.20

DEST.: SERGEANT Guy

SCH 502.3

RESEAU CYCLADES

MAT 1973

IDENTIFICATION

SPECIFICATIONS FONCTIONNELLES DES STATIONS DE TRANSPORT DU
RESEAU CYCLADES. PROTOCOLE ST-ST.

CHAMBERN J.F.
ELIE M.
LE BIHAN J.
LE LANN G.
ZIMMERMANN H.

BUT

DEFINIR LE PROTOCOLE DE COMMUNICATION ENTRE CALCULATEURS
PARTICIPANTS. SERVIR DE BASE AUX SPECIFICATIONS DE REALISATION QUI
SERONT ETABLIES PAR CHACUN DES CENTRES.



AVERTISSEMENT

CETTE EDITION ANNULE ET REMPLACE L'EDITION D'INDICE INFÉRIEUR.
LES PARTIES MODIFIÉES SONT REPERÉES PAR UN TRAIT EN MARGE.

LES MODIFICATIONS CONCERNENT ESSENTIELLEMENT LES MÉCANISMES
D'ÉTABLISSEMENT DE LIAISON ET VOIE VIRTUELLE, AINSI QUE L'EXPLOITATION
DES VOIES VIRTUELLES. ELLES ONT ÉTÉ APPORTÉES À LA SUITE DE LA
SIMULATION DU PROTÉCOLE ST-ST.

PLAN.

1. DESCRIPTION FONCTIONNELLE D'UN RESEAU D'ORDINATEURS.	
1. PRINCIPAUX NIVEAUX.	
2. NOTATION UTILISEE.	
IDENTIFICATEUR DE PLIS ET DIRECTIVES.	
PARAMETRES DES PLIS ET DIRECTIVES.	
3. LES ABONNES.	2
ABONNEMENT LOCAL.	
ABONNEMENT GENERAL.	
4. LES STATIONS DE TRANSPORT VUES DES ABONNES.	20
SERVICE D'ABONNEMENT.	
SERVICE DE TRANSPORT DES LETTRES.	
5. LES TRAVAUX DES STATIONS DE TRANSPORT.	22
2. DIRECTIVES DE L'UTILISATEUR-ABONNE A LA STATION DE TRANSPORT.	44
1. DIRECTIVES RELATIVES AUX ABONNEMENTS.	44
2. DIRECTIVES RELATIVES AUX LETTRES REGULIERES.	42
3. DIRECTIVES RELATIVES AUX LIAISONS.	45
4. DIRECTIVES RELATIVES AUX VOIES VIRTUELLES.	47
3. PLIS ECHANGES ENTRE STATIONS DE TRANSPORT.	49
1. PLIS REGULIERS EMIS.	72
2. PLIS EMIS RELATIFS AUX LIAISONS.	50
3. PLIS EMIS RELATIFS AUX VOIES VIRTUELLES.	53
4. PLIS EMIS RELATIFS AUX STATIONS DE TRANSPORT.	55
4. MODELE DE DESCRIPTION.	74
1. DIRECTIVES.	74
2. ETATS.	76
3. ZONE DE COMMUNICATION.	78
4. REVEILS.	80
5. LA MACHINE STATION DE TRANSPORT (ST).	85
1. ROLE.	85
2. COMMUNICATION AVEC LES ABONNES DU SITE.	86
3. COMMUNICATION ENTRE STATIONS DE TRANSPORT.	86
4. DECOMPOSITION DE LA STATION DE TRANSPORT.	86
5. MACHINE INTERFACE ST-RC.	86
6. MACHINE MAINTENANCE DE LA STATION.	86
6. ADRESSAGE ET CONTRÔLE DES DIRECTIVES.	87
1. ROLE.	87
2. ADRESSAGE.	87
3. CONTRÔLE.	87



7. LA MACHINE ABONNEMENT (AB).	44
1. RÔLE.	44
2. ADRESSE.	44
3. COMMUNICATION AVEC L'ABONNE.	44
4. COMMUNICATION AVEC LES MACHINES DU RESEAU DE TRANSPORT.	42
5. MECANISMES INTERNES.	42
6. TRAITEMENT DES DIRECTIVES.	42
8. LA MACHINE ENVOI-REGULIER (RG).	43
1. RÔLE.	43
2. ADRESSE.	43
3. COMMUNICATION AVEC L'ABONNE.	43
4. COMMUNICATION AVEC LES MACHINES DU RESEAU DE TRANSPORT.	43
5. MECANISMES INTERNES.	43
6. TRAITEMENT DES DIRECTIVES.	43
9. LA MACHINE LIAISON (LI).	41
1. RÔLE.	41
2. ADRESSE.	41
3. COMMUNICATION AVEC L'ABONNE.	41
4. COMMUNICATION AVEC LES MACHINES DU RESEAU DE TRANSPORT.	41
5. MECANISMES INTERNES.	41
6. TRAITEMENT DES DIRECTIVES D'ETABLISSEMENT ET DE FERMETURE.	50
7. TRAITEMENT DES DIRECTIVES D'EXPLOITATION.	52
10. LA MACHINE VOIE VIRTUELLE (VV).	53
1. RÔLE.	53
2. ADRESSE.	53
3. COMMUNICATION AVEC L'ABONNE.	53
4. COMMUNICATION AVEC LES MACHINES DU RESEAU DE TRANSPORT.	53
5. MECANISMES INTERNES.	50
6. TRAITEMENT DES DIRECTIVES D'ETABLISSEMENT ET DE FERMETURE.	50
7. TRAITEMENT DES DIRECTIVES D'EXPLOITATION.	54
11. LA MACHINE DE DEBURRAGE.	50
ANNEXE A FORMAT DES PLIS.	24
ANNEXE B LISTE DES DIRECTIVES ET PLIS.	35
ANNEXE C DICTIONNAIRE DES MNEMONIQUES.	25